

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

9es Jeux de la Francophonie/ Athlétisme : Moulin et Effa Effa peu consistants



Photo: DR

Pierrick-Linda Moulin (2e G-D) n'a pas longtemps fait illusion hier en finale du 100 m dames

Willy NDONG
Kinshasa/RD Congo

NOS deux compatriotes Pierrick-Linda Moulin (100 mètres dames) et Junior Boris Effa Effa (110 mètres haies hommes) connaissent désormais, plus que jamais, les exigences du sport de haut niveau. Surtout face à des concurrentes et concurrents évoluant tous quasiment en Europe.

La première, en se qualifiant pour la finale la veille, savait ce qui l'attendait hier sur la piste du stade des Martyrs. Car, avec un chrono de 11 secondes et 57 centièmes en demi-finale, il lui fallait réaliser un véritable exploit pour monter sur le podium. D'autant plus qu'en face, il y avait ces Ivoiriennes qui ont éclaboussé de leur qualité les séries et les demi-finales.

Et comme attendu, le miracle ne s'est pas produit. Moulin, alignée au couloir 7, a terminé la course en septième position (avant-dernière), avec un temps faible (13" 02"). Très loin de l'Ivoirienne Kone

Mamboundou victorieuse et médaillée d'or, après un temps de 11'24.

Par ailleurs, sur 110 mètres haies, Junior Boris Effa Effa a terminé la course à la 5e place avec un chronomètre de 14'23. Le vainqueur, le Sénégalais Louis François Mendy a terminé en 13'38. Comme sa compatriote, Effa Effa a pu mesurer l'écart qui le sépare des meilleurs sur la scène internationale. Encore que le plateau de la 9e levée des Jeux Africains aurait pu être autrement relevé, avec la participation des athlètes d'élite plutôt tournés vers les championnats du monde 2023 programmés du 19 au 27 août à Budapest (Hongrie). L'un comme l'autre devront donc davantage travailler pour faire rayonner le pays à l'international. Car l'État injecte des moyens importants pour mettre à niveau nos sportifs.

Parmi ces derniers figurent le sprinteur Guy Maganga Gorra et le judoka Fernand Nkero. Les deux sont en lice aujourd'hui, respectivement sur 200 m et dans la catégorie des moins 66 kg.

Bon à savoir

ÉLIMINATOIRES CAN-2023 : MAURITANIE-GABON LE 9 SEPTEMBRE PROCHAIN À NOUAKCHOTT

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de faire jouer le match Mauritanie-Gabon, comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Can-2023, le 9 septembre prochain à 16 heures GMT (17 heures au Gabon) au stade Cheikha Ould Boudiyya de Nouakchott. Un trio algérien officiera cette rencontre. Au centre, le très influent et charismatique Gamouh Youssef. Premier assistant, Mokrane Gouari. Abbes Akram Zerhouni est le second assistant. Le commissaire du match est le Burkinabé David Yaméogo.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS OFFICE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	02 août 2023
Appel d'offres	:	N° 005/MJS/ONDSC/JUILLET/2023
Nom du projet	:	Travaux de construction de la structure d'accueil des jeunes à Franceville
Source de financement	:	État gabonais

1. OBJET

L'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de la structure d'accueil des jeunes à Franceville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032/21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant le barème des frais pour la passation des marchés

publics. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse. Office National de Développement du Sport et de la Culture, Immeuble Phoebus, Quartier 9 Etages, BP :23101-Gabon, Tel : 011 77 20 45

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics <https://www.lejmp.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 31 août 2023 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant aux plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 31 août 2023 à 10h00 à la Direction Générale de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) situé au 9 Etages (Centre-ville), Immeuble le Phébus.

Le Directeur Général de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture



Joannick NGOMBOUBANG

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME